

Le Burundi lance la réforme de la structure organisationnelle de l'armée nationale

@rib News, 29/12/2016 - Source Xinhua Les membres de la Chambre haute du parlement (Sénat) ont voté mercredi à l'unanimité un projet de loi visant la réforme de l'armée en vue de faire de celle-ci une armée véritablement publique et de l'harmoniser avec d'autres armées du monde. Le ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Emmanuel Ntahomvukiye (photo), qui est allé défendre ce projet de loi devant les sénateurs, a déclaré que "ce projet de loi organique engage une réforme répondant aux besoins du gouvernement de doter le pays d'une Force de Défense Nationale publique, efficace, unifiée, apolitique et professionnelle, capable de fonctionner au-delà de toute conjoncture et soubresauts politiques".

Il a ajouté la nécessité de doter la Force de Défense Nationale du Burundi (FDNB) d'un cadre légal organisé et fonctionnel adapté à l'esprit de la loi fondamentale en vigueur et lui accorder une autonomie de gestion et une autonomie organisationnelle. Il a aussi fait savoir que la réforme cherche à harmoniser la structure organisationnelle de l'armée nationale à celle des autres armées du monde dont celle des pays de la Communauté Est Africaine (EAC) car, a-t-il dit, "la structure organisationnelle de l'armée est universelle dans le monde entier. Les autres armées de l'EAC ont adopté cette structure qui répond aux normes internationales. Le Burundi étant pays membre de l'EAC, son armée qui est la FDN (Force de Défense Nationale) doit évoluer comme les autres armées avec une chaîne de commandement qui respecte les normes internationales, a encore expliqué le ministre. Par ailleurs, a-t-il encore fait savoir, la FDN ne peut pas rester isolée des autres armées alors qu'elle est appelée dans des missions internationales de maintien de la paix, dans les centres de formation internationaux, dans les conférences et dans les séminaires organisés sur la scène internationale. "Cette référence aux autres corps de défense constitue donc un atout pour la FDN, car on va parler le même langage que les autres armées, surtout que dans les écoles fréquentées par nos officiers et pendant d'autres rencontres militaires, l'actuelle structure de la FDNB n'est pas comprise par leurs collègues", a expliqué davantage le ministre de la Force de Défense Nationale et des Anciens Combattants. Dans le projet de loi voté, on a remplacé les "hommes de troupe" par les "militaires de rang. Deux explications ont été données pour ces changements d'appellation. D'une part, le terme homme dans "hommes de troupe" a été remplacé pour inclure les militaires femmes qui, a dit le ministre, aujourd'hui, sont membres de la FDNB. Elles sont au nombre de 356 dont 67 officiers, 63 sous-officiers et 226 militaires de rang. D'autre part, a-t-il poursuivi, le terme "troupe" est péjoratif tendant à assimiler les militaires à des troupeaux d'animaux alors que le terme "rang" renferme l'ordre et la dignité.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});